

Concours photo

Du 7 avril au 7 mai

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale,
pour célébrer le printemps, la municipalité lance
un concours photo avec pour thème
« *Chauconin-Neufmontiers, le village fort de sa nature* »

Règlement du concours photo 2023

Conditions de participation

Thème du concours photo :

« *Chauconin-Neufmontiers, le village fort de sa nature.* »

Participation :

Date du concours : **du vendredi 07 avril au dimanche 07 mai**

- Chaque participant peut envoyer **une photographie**.
- La photo doit mettre en avant **une espèce végétale, animale ou fongique sauvage**. Elle peut également représenter **un paysage naturel**.
- La photo doit **obligatoirement être prise sur la commune de Chauconin-Neufmontiers**.

Les photos d'êtres humains, d'animaux domestiques ou d'espèces en captivité ne sont pas acceptées.

Pour participer, envoyez votre photo à l'adresse mail abc@chauconin-neufmontiers.fr tout en indiquant :

Nom et prénom de l'auteur

Le lieu et la date de prise de vue

La mention « J'ai pris connaissance du règlement du concours et j'accepte les conditions de participation ».

En participant à ce concours photo, vous autorisez la municipalité de Chauconin-Neufmontiers et le CPIE des Boucles de la Marne à utiliser les photographies transmises pour illustrer les différents supports de communication de l'Atlas de Biodiversité Communale (site internet de la commune, journal communal, journal de l'ABC, lettres d'informations, livret final de l'ABC, affiches, rapports, ...). Les photos entreront dans le cadre de la **Licence Creative Commons BY**. Lors de l'utilisation des photos, les auteurs seront systématiquement cités.

En participant par l'envoi de votre photo, vous déclarez être l'auteur de la photographie et avoir pris connaissance et accepté les conditions de participation publiées dans le règlement du concours. Le mail de réception constitue de fait l'acceptation du règlement.

En cas de litige ou de doute sur la qualité et l'origine de la photographie, la municipalité de Chauconin-Neufmontiers et le CPIE des Boucles de la Marne se réserve le droit de ne pas retenir un participant.

Les photos sont à envoyer jusqu'au **07/05/2023 23h59**.

Nature des photographies :

- La photo doit peser au **minimum 2 Mo**
- Les photos doivent être transmises en bonne qualité et au format numérique (PNH, JPG, JPEG)
- Les photos sont admises en couleurs ainsi qu'en noir et blanc

Les montages photos ne sont pas autorisés.

Jury :

Du 09 au 15 mai 2023, un jury composé d'élus, d'agents de la municipalité et de l'équipe du CPIE des boucles de la Marne choisira 10 photos lauréates. Ces 10 photos seront exposées le samedi 27 mai 2023 dans la cour de l'espace jeunesse à l'occasion de la fête de la Nature de Chauconin-Neufmontiers. Chaque participant pourra à cette occasion voter pour sa photo favorite. La photo gagnante sera dévoilée lors de cet événement avec une remise d'un prix à la clé. Les autres photos serviront à illustrer les supports de communication de l'ABC.